

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nos morts : M. le Chanoine Jules
Gross, Pierre Szczechowiz,
Angelin Cajoux

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1937, tome 36, p. 204-211

© Abbaye de Saint-Maurice 2011



NOS MORTS

M. LE CHANOINE JULES GROSS

A trois reprises, en quelques semaines, la Communauté des Chanoines du Grand St-Bernard vient d'être endeuillée par la mort de trois de ses membres, MM. les Chanoines Jules Gross, Pierre-Antoine Duc et Jean-Barthélemy Savioz. Au nom des « Echos », nous exprimons à S. R. Mgr Bourgeois et à ses confrères nos religieuses condoléances.

L'obligation qui nous incombe d'écrire, à cette place, le nécrologe de M. le Chanoine Gross revêt le caractère d'une tâche bien douce que nous dicte la vive sympathie que nous avons pour le défunt. Ce dernier ne fut-il pas un ami très fidèle du Collège de St-Maurice et de nos « Echos » ? A ce seul titre nous lui devrions une impériable reconnaissance. Mais il en est d'autres qui méritent qu'on les relève et c'est ce que nous allons nous efforcer de faire dans les lignes qui suivent.

M. Gross était né à Martigny, le 6 juin 1868. Il appartenait à une famille dont bien des membres s'étaient distingués dans la magistrature et les lettres. Son père, M. Emile Gross, était président du Tribunal. Son grand-père, Joseph-Samuel Gross, avait été conseiller d'Etat et député à la Diète fédérale ; son oncle, Louis Gross, conseiller national. De plus, ce dernier avait un nom, que les années n'ont pas terni, dans les rangs des poètes valaisans. Feu Henri Bioley réunit jadis ses œuvres dans un volume intitulé : « Gerbes poétiques ».

Jules Gross fit ses études secondaires aux Collèges de Sion, St-Maurice, Brigue et Einsiedeln. C'est aux pieds de la Vierge noire du monastère de la Forêt-Sombre que le jeune étudiant sentit les premiers appels de la vocation qu'il allait embrasser. L'étude de la philologie cependant l'attirait. « Mais que dira mon père ? », soupira-t-il, un jour que l'un de ses camarades l'interrogeait sur ses projets d'avenir. Chassant l'importune pensée qui lui conseillait de « renoncer à tout pour l'amour de Jésus-Christ », il tenta de se convaincre : « Bah ! ce sont des rêveries stupides ; tu ne vas pas songer sérieusement à une folie pareille. Tu peux gagner de l'argent. Ta famille est estimée, et si tu travailles, tu peux espérer être un jour peut-être conseiller d'Etat, comme ton grand-père ; conseiller national, comme ton oncle Louis, le poète. Pourquoi pas ? » Et il

ajoutait, fatigué de l'obsession : « Je finirai sans doute par choisir le barreau, comme c'est l'usage dans notre famille, depuis des siècles. »

En vain. L'appel se faisait de plus en plus pressant. Il n'y avait plus à hésiter, ni à tergiverser. L'étudiant se présenta au Grand St-Bernard où Mgr Bourgeois, qui venait d'être élu Prévôt, le reçut. Jules Gross avait vingt ans.

A l'Hospice du Mont-Joux, halte grise enfoncée dans le majestueux silence du « royaume blanc », le novice passa les années de sa préparation au sacerdoce. Il en supporta les épreuves avec courage. Les humiliations ne lui manquèrent pas ; ne nous a-t-il pas confié, dans son livre sur l'Hospice du Grand St-Bernard, que le chanoine-sacristain s'entendait fort bien à lui en infliger, puisqu'il disait de lui, « en élevant dédaigneusement les épaules : un poète ! »

Ses études de théologie achevées, M. Gross devint chanoine en émettant ses vœux solennels. En 1893 il recevait l'ordination sacerdotale. A partir de ce moment ses supérieurs lui confièrent successivement plusieurs postes de vicaire dans les paroisses de Vollèges, Martigny et Lens. Au Grand St-Bernard il fut également professeur. En 1922, le bon Chanoine se retira à la Maison de Martigny, puis, en 1928, il se rendit à Ecône, siège de l'ancienne école d'agriculture. Ce n'était pas une retraite à proprement parler, car, de Martigny ou d'Ecône, M. Gross accourait à l'appel des prêtres de tout le Valais romand afin de leur rendre service dans les fonctions du ministère. En outre il lui était loisible de consacrer la majeure partie de son temps à ses œuvres et à ses livres.

Un seul mot peut rendre la physionomie morale de ce prêtre soucieux de rayonner les grâces et les pouvoirs de son sacerdoce : la bonté. Il avait compris toute la beauté et toute la vertu de l'apostolat et il mit à en remplir les exigences toute la générosité et toute l'ardeur de son âme. A son contact les fidèles étaient soulagés et reconfortés.

Nous venons de faire allusion aux œuvres du Chanoine Jules Gross. La plus belle d'entre elles, celle qui retint le plus son attention et à laquelle il consacra la plus grosse part de ses ressources et de ses énergies, c'est certainement l'œuvre de la « Croix d'or ». Pie IX avait dit aux prêtres : « Nous vous recommandons, pour le véritable bien des fidèles, de favoriser partout le mouvement d'abstinence totale parmi les dirigeants de l'Eglise. Devenez abstinents vous-mêmes pour le service de Dieu, de l'Eglise et de ses fidèles ». Faisant écho à ces paroles pontificales, les évêques de la Suisse, précisément en 1893, année de l'ordination de M. Gross, adressaient à leurs ouailles de pressants avertissements au sujet de la plaie de l'alcoolisme. C'est à Lens, où il était vicaire, que M. le Chanoine Gross décida de se vouer à l'œuvre qu'il servit jusqu'à sa mort, soit



M. LE CHANOINE JULES GROSS
Dessin d'Auberjonois

(Cliché obligeamment prêté par la
Maison Victor Attinger, Neuchâtel)

pendant plus de 35 ans. Ses travaux apostoliques lui permirent en effet de constater les ravages de l'alcoolisme, surtout dans la jeunesse — les enfants d'alors absorbaient leur petit verre d'alcool comme les grandes personnes. D'entente avec deux hommes de cœur, MM. A. Curdy et G. Zufferey, M. Gross fonda, en 1904, la « Croix d'or », Ligue valaisanne d'abstinence et de tempérance. L'année suivante déjà le nouveau groupement était agrégé à la Ligue catholique suisse d'abstinence. Partout l'animateur du mouvement fonda des sections d'abstinents. En 1907, il y en avait sept dans les collèges et les écoles normales, si bien qu'elles furent réunies en une fédération cantonale appelée « Vallesia intrepida ». Des organes de presse défendaient vaillamment la cause de la Ligue : « La Ligue de la Croix », « Le Réveil », « L'Abstinence ». Peu de temps avant sa mort, M. Gross eut la joie de voir se créer un nouveau bulletin mensuel de l'Union catholique romande d'abstinence, « La Croix d'or ». Le défunt ne pensait probablement pas que le troisième numéro de cet organe publierait son nécrologe.

Afin de gagner au mouvement antialcoolique le plus grand nombre d'adhérents possibles, M. Gross multiplia les conférences dans tous les milieux. Souvent il avait affaire à des auditeurs prévenus qui ne voulaient pas comprendre la nécessité de la tempérance. Cette obstination ne ralentit jamais son ardeur. Il avait foi dans la force victorieuse du bien. D'autre part, comme il sentait qu'il n'obtiendrait pas les résultats qu'il souhaitait sans union avec les Associations similaires de Suisse et de l'étranger, il entra en relation avec les principales organisations internationales d'abstinence et assista à leurs congrès, en Italie, en France, en Belgique, en Hongrie.

On peut vraiment dire que, dans le domaine qui nous occupe, le Chanoine Gross fut un grand apôtre, épris d'idéal, désireux de servir, courageux, désintéressé. Son nom restera lié à une des œuvres les plus importantes et les plus efficaces de notre temps.

Il est une part importante de l'activité du Chanoine Gross que nous ne devons pas manquer de relever, celle qu'il donna à la poésie et à la littérature. Si, dans les milieux d'abstinents, le nom du Chanoine évoque le souvenir du champion de la lutte antialcoolique, dans le grand public, en Suisse et à l'étranger, il évoque celui du poète et de l'écrivain.

Poète, il le fut. C'est peut-être ce qui le fit passer pour original. Que voulez-vous, quand au milieu d'une conversation à laquelle il prêtait une attention fort distraite, le Chanoine vous disait à brûle-pourpoint : « Un poème bat des ailes ; il voudrait s'envoler », on ne pouvait douter de ses sympathies et de son culte pour les muses. Etudiant à St-Maurice, il agissait déjà de même. Mais l'inspiration

ne venait pas toujours. Dans de savoureux souvenirs qu'il a publiés dans nos « Echos » en novembre 1935 (pages 279-283), il a raconté qu'un jour le Chanoine Gard lui avait demandé d'écrire un poème sur la Grotte aux Fées. M. Gard voulait le publier dans la « Gazette du Valais » pour attirer les visiteurs : « La grotte me parut intéressante, écrit M. Gross, mais l'inspiration fut rebelle. »

Elle ne le fut pas toujours. En 1901, le jeune Chanoine fit paraître son premier ouvrage, un drame en vers sur le Grand Saint-Bernard, qui avait été revu avec soin par le poète connu Adolphe Ribaux. Il écrivit ensuite un « Saint-Maurice et la Légion thébéenne », puis « Théoduline », la meilleure de ses œuvres de poète.

A trois reprises « Théoduline » occupa le sommaire des « Echos », ce qui indique assez l'importance que revêtait l'ouvrage. En janvier 1907, Adolphe Ribaux lui-même s'exprimait en termes flatteurs sur ce livre : « Théoduline n'est point une œuvre banale, au contraire. Elle est surtout éclatante de sincérité, une sincérité un peu fruste, mais qui repose au milieu de tant de dilettantismes agaçants et faux. On sent qu'elle n'a pas été écrite dans un cabinet de travail parisien, sur une table nouveau style, mais sur l'alpe même, au murmure de « bisses », au souffle des monts. On la respire comme l'odeur de la fougère, on la savoure comme l'eau pure du glacier » (p. 25).

Onze ans plus tard, le Chanoine Antoine Gay s'occupa également de « Théoduline » et introduisit le sujet par cette boutade spirituelle : « Parlons-en quand même de cette brave fille, qui, en devenant vieille fille, nous apparaîtrait plus sympathique encore et plus digne de notre admiration » (« Echos » de juin 1918). « Admiration », voilà un mot assez fort, dira-t-on. Nous le concédons, mais il n'outrepasse pas les bornes de l'objectivité. M. Gay prouva que « Théoduline » méritait cet hommage. En dépit de certains défauts, l'œuvre du Chanoine Gross valait qu'on s'y arrêtât. Le poète avait rêvé de peindre ses braves et chers Valaisans « d'après nature ». « Il a tenu parole, écrit M. Gay. Il a vécu au milieu d'eux, de leur vie, il les a observés, il a partagé et leurs joies et leurs peines, il a pénétré dans leur âme. Aussi, le Valaisan qu'il nous a brossé si vigoureusement, ce n'est pas un type de convention, ce n'est pas le Valaisan d'importation récente, encore mal acclimaté et qui n'a pas la race, c'est moins encore le Valaisan d'exportation qui croit s'être poli parce qu'il s'est usé au frottement de tous les mondes, non, c'est le vrai Valaisan, le Valaisan de la vieille roche, aux mœurs rudes, mais franches, aux croyances naïves et profondes » (loc. cit., p. 34). Et le critique terminait son article par ces mots : « Cette œuvre si sincère, si saine et si franchement valaisanne, qui chante les splendeurs de nos montagnes, la fécondité de notre sol, les antiques traditions, la foi des vieilles générations qui sera celle

des générations futures, il faut qu'elle aille jusque chez nos petits-neveux leur apprendre à aimer la chère patrie

D'un amour sans fin grandissant ». (ib., p. 39).

C'est enfin M. le Chanoine Broquet qui écrivit de « Théoduline » au moment où la seconde édition parut, chez « Spes », à Lausanne, en 1922. M. Broquet, qui « avoue son dépit en face du style lâche, préférant la recherche laborieuse à la facilité négligée et sans nerf » (« Echos » de janvier 1922, p. 220), ne put s'empêcher de dire que « cette nouvelle édition aurait satisfait le critique (son confrère, M. Gay), et pour ma part, sans crier au chef-d'œuvre définitif, je l'admire sans beaucoup de restriction » (ib., p. 220). Et le professeur de rhétorique s'attacha à montrer comment le Chanoine Gross s'était heureusement appliqué à revoir et à corriger son texte primitif. Il conclut : « Tel quel, cet ouvrage est un bel exemple de conscience artistique... ». « Théoduline », véritable épopée valaisanne, est devenue un des beaux livres de notre littérature romande » (ib., p. 222).

Nous ne pouvons songer à poursuivre cet article en examinant en détail chaque livre du Chanoine Gross et en relevant l'accueil qu'y firent régulièrement les critiques. En nous arrêtant sur « Théoduline » nous avons voulu donner un exemple des réactions causées par la publication des œuvres de notre poète.

L'une des distractions favorites de M. Gross était de rechercher, dans le peuple, les échos des légendes qui se racontaient autrefois. Il en découvrit la matière de plusieurs volumes : « Hugonnette », « Au berceau du Rhône ». A maintes reprises il offrit aux « Echos » la primeur de ses textes — il en était de même de ses poèmes qui parsèment la collection de notre revue depuis 1900 et dont un certain nombre devaient paraître en un volume que nous n'avons jamais vu : « Cantique des roses ». La première légende publiée par les « Echos » est intitulée : « Le péché de Pierre » (juillet 1906¹). La dernière parut peu de temps avant la mort de M. Gross, en mai 1937 (pages 12-17) : « Le curé d'Orsières ».

Le roman tenta aussi le bon Chanoine. Il s'y essaya avec succès dans : « Voilà l'ennemi », « Ainsi parla Honoré Ballay », œuvres antialcooliques, « Maman Marguerite », si émouvant et si vivant.

(1) Dans le même numéro, le frère du Chanoine, M. Maurice Gross, avocat à Martigny, donnait également un article : « La dernière poste du Simplon ». Enguirlandée et fleurie, cette brave poste venait d'effectuer son ultime course le 31 mai 1906.

Dans la collection des Institutions et traditions de la Suisse romande, dirigée par M. Henri de Ziegler, M. Gross consacra un livre plein de charme et d'attrait à « L'Hospice du Grand St-Bernard ».

Il y a deux ans, grâce au patronage de M. Georges Goyau, de l'Académie française, M. Gross se vit attribuer par la compagnie des Quarante le prix de langue française pour l'ensemble de ses œuvres représentées spécialement par quatre volumes, dont « Notre beau Valais » (pages choisies).

A côté du ministère paroissial, des soucis que lui donnaient sa lutte antialcoolique et la préparation de ses livres, M. Gross trouvait le temps de s'intéresser à d'autres idées et à d'autres causes. C'est ainsi qu'il fut, en Suisse, le protagoniste inlassable de la langue internationale Ido. Il fit partie d'une académie d'Ido, fréquenta régulièrement les congrès tenus par les partisans de cette langue et traduisit en Ido les « Psaumes », le « Médecin malgré lui », un ouvrage de Pierre Termier, « L'Ido sans maître », avec préface du général Léman, l'héroïque défenseur de Liège pendant la guerre.

La préhistoire retint aussi son attention. Il fit des fouilles dans les grottes de Saillon et communiqua les résultats de ses recherches à divers journaux et périodiques savants.

Le souvenir du Chanoine Gross restera longtemps encore dans la mémoire de ceux qui l'ont connu. Les fidèles qui ont pu apprécier la bonté de son cœur se rappelleront avec émotion le bien qu'il a fait et lui en seront reconnaissants. Les amis des lettres se délecteront encore à la lecture de ses poèmes et de ses ouvrages et comprendront la fine remarque de feu le Chanoine Antoine Gay à propos de « Théoduline » : « Telle qu'elle est, cette œuvre mérite de vivre, et c'est à nous à la défendre de l'oubli. C'est notre tort, à nous, Valaisans : nous vantons nos vins et nos fruits, mais les œuvres de nos artistes, trop souvent nous les laissons naître et mourir sans bruit. Chantons nos vins, c'est fort bien, mais ne ferons-nous pas une exception, une seule, à la règle exprimée de façon si absolue par Horace, cet alcoolique : « Nec possunt carmina vivere quae scribuntur aquae potoribus, — les vers des abstinents n'ont pas chance de vivre ».

F.-M. BUSSARD

PIERRE SZCZECHOWIZ

Nous avons appris avec peine la mort d'un jeune homme de Vouvry, Pierre Szczechowiz, qui, l'année dernière encore, était étudiant en notre Collège. En automne 1936 il s'était rendu en Belgique pour y poursuivre ses études secondaires. Il dut en revenir bientôt pour être soigné à l'Infirmierie de Martigny. C'est là qu'il est décédé, à l'âge de vingt ans. Son enterrement eut lieu à Vouvry, le 25 juin.

Pierre Szczechowiz se destinait au sacerdoce. Il avait l'intention de consacrer toutes les ressources de sa belle âme au service des autels dans la Congrégation des Chanoines du Grand St-Bernard. Pendant les quelques mois qu'il passa à St-Maurice, il fut un jeune homme studieux, d'une grande piété, enthousiaste et jovial. Ses professeurs et ses camarades gardent de lui le meilleur souvenir et le recommandent à Dieu dans leurs prières.

ANGELIN CAJEUX

On venait à peine de conduire au cimetière de Vouvry le cadavre de Szczechowiz que la nouvelle du décès d'un autre ancien étudiant du Collège nous parvenait. Dans sa famille, à Fully, où il essayait, depuis deux ans, de recouvrer la santé minée par une pénible maladie, Angelin Cajoux expirait à l'âge de 23 ans.

Angelin Cajoux avait fréquenté le Collège de 1928 à 1933. Ensuite il s'en fut au Collège de Sion. Pendant toutes ses études, qu'il fit toujours avec beaucoup de courage, il était animé des plus nobles ambitions. Son grand désir était de se consacrer à Dieu dans la Congrégation des Chanoines du St-Bernard. Partout il fit montre des plus belles qualités de travail, de sérieux et de piété. Un ami a écrit de lui, au lendemain de sa mort, dans le « Nouvelliste » : « Sa grande serviabilité lui gagna bien des cœurs ; aussi se plaisait-on à faire appel à sa générosité. Ceux qui l'auront connu d'une façon plus intime auront surtout admiré sa bonne volonté. Souvent des obstacles vinrent entraver son ascension vers Dieu ; mais rien ne le découragea, rien ne put arrêter sa marche en avant. Il voulait donner un jour Dieu aux âmes en étant son prêtre ; dès lors, rien d'humain ne pouvait l'empêcher d'aller à lui de tout l'élan de son cœur. Aussi vit-il dans sa maladie le signe évident de l'appel divin vers une union plus profonde ; cela le comblait de joie et il ne pouvait que répéter : « Que sa sainte volonté soit faite ». Sa mort fut magnifique et digne d'en vie, car sa vie fut belle, entièrement passée « sous le regard de Dieu », comme il aimait à le répéter. »

Angelin Cajoux fut enseveli à Fully le 28 juin. Nous prions ses parents d'accepter l'hommage de nos religieuses condoléances.

F.

M.

B.